
Conditions politiques et conditions culturelles du dialogue interculturel*

Claude Corbo
Université du Québec à Montréal

Mon article dans ce collectif ne procède ni d'une pratique créatrice de la littérature, ni d'une réflexion théorique et professionnelle sur la littérature ou sur la culture en général. Mon rapport à la littérature n'est pas de l'ordre de la conceptualisation, mais plutôt de l'ordre de l'expérience de vie: c'est une affaire de plaisir, d'ascèse, d'éblouissement ou de compréhension de l'expérience humaine. L'objectif de cet article est de proposer des observations sur les conditions politiques et les conditions culturelles du dialogue interculturel, tant au plan de la société qu'au plan de l'individu. En d'autres termes, il s'agit de rechercher les conditions qui encouragent aussi bien les sociétés que les individus à s'engager, par le biais de la littérature ou d'autres formes artistiques, dans le processus du dialogue interculturel. Par dialogue interculturel, j'entends la disposition pour un individu comme pour une société à s'ouvrir à des réalités culturelles étrangères et à se les approprier, aussi bien que la disposition d'un individu, par exemple dans un contexte d'immigration, à participer à une culture autre que sa culture originale.

* Je remercie Pierre Pagé de ses commentaires sur une première version de ce texte.

UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

Avant d'aborder les conditions politiques et les conditions culturelles du dialogue interculturel, une mise en perspective historique me paraît nécessaire.

En cette fin de millénaire marquée par la mondialisation des échanges et des marchés financiers, les mouvements migratoires, la diversification ethnique et culturelle des sociétés, l'explosion des technologies de communication et d'information, nous parlons en effet beaucoup de dialogue interculturel. Cependant, il me semble que nous devons nous méfier d'une propension à trop insister sur la radicale nouveauté du phénomène. En fait, toute l'histoire de l'Occident est marquée par le phénomène de l'interaction des cultures. Si nous la vivons aujourd'hui avec une intensité et des moyens technologiques inédits, cette expérience a façonné les multiples générations qui nous ont précédés. Notre identité culturelle est remarquablement composite et nous sommes héritiers d'un bagage culturel tout empreint d'échanges interculturels. Le métissage des cultures est un phénomène très ancien qui prend aujourd'hui des formes nouvelles et, surtout, une force accrue en raison de divers facteurs, dont l'explosion des technologies de communication. L'impérialisme européen et occidental à l'échelle de la planète, depuis les voyages de Christophe Colomb jusqu'à la présence universelle ou presque du coca-cola et du fast-food, a été une longue et souvent brutale expérience de confrontation des cultures. C'est un phénomène qui produit souvent des heurts : la fascination qu'exerce aujourd'hui la culture commerciale des États-Unis sur la jeunesse de tous les continents se heurte de front à différentes formes d'intégrisme qui cherchent à préserver des valeurs culturelles foncièrement différentes. La littérature est présente au cœur de ces interactions culturelles et elle demeure un moyen privilégié de dialogue interculturel. Si tel n'était pas le cas, les écrits de Salman Rushdie ne lui auraient pas valu la peine de mort et la censure serait bien plus légère.

L'expérience du Québec lui-même est traversée depuis ses origines par le phénomène de la rencontre des cultures et des formes variées de dialogue interculturel. Dès les débuts de la colonisation, les Français ont rencontré les peuples autochtones : processus ambigu où l'adversité et la séduction ont tour à tour défini les termes de la rencontre. La séduction des cultures autochtones a suscité de fréquentes mises en garde des autorités ecclésiastiques ou civiles ; les

peuples autochtones ont subi difficilement l'installation des Blancs sur leurs territoires et n'ont pas encore trouvé un *modus vivendi* acceptable. Puis, ce fut l'événement fondamental, la Conquête de 1760 qui a réorienté de façon dramatique le destin de la Nouvelle-France. Depuis lors, l'identité nationale et culturelle du Québec s'est constituée et affirmée dans un dialogue permanent et laborieux avec la réalité britannique puis canadienne, et par un rapport compliqué avec la France. Avec l'avènement des médias de communication de masse, radio, cinéma, télévision, autoroute informatique, la culture commerciale américaine est devenue une présence massive au sein de notre univers culturel propre, au sein de notre conscience culturelle la plus intime.

Je me suis livré à cette rétrospective rapide pour illustrer combien le dialogue interculturel a été une constante de notre histoire, à la fois comme héritiers de la civilisation occidentale et de l'expérience proprement québécoise. Cela illustre aussi que le phénomène structure l'identité culturelle et qu'il est désormais amplifié par les développements économiques, technologiques et politiques propres à notre époque. Ce survol historique éclaire les conditions politiques du dialogue interculturel.

LES CONDITIONS POLITIQUES DU DIALOGUE INTERCULTUREL

Le dialogue interculturel se déploie dans un champ de forces où interviennent au premier chef des rapports de pouvoir entre sociétés ou nations, des rapports proprement politiques. Les cultures existent dans un espace politique. Ces cultures sont portées, avec une intensité et une force variables, par la puissance économique, technologique, militaire et politique des nations. Une nation hégémonique affirme son hégémonie aux plans économique, technologique, politique et culturel. Une nation dominée vit sa domination aux plans économique, technologique, politique et culturel. L'histoire des divers impérialismes est aussi une histoire de domination culturelle de certaines nations sur d'autres. Cela est confirmé par le rôle important qu'ont joué, dans les entreprises de libération ou d'émancipation nationale, les artistes et les créateurs qui s'emploient à revivifier et à revaloriser l'identité dominée et à lui donner une substance plus riche et plus signifiante par leur action culturelle. Il faut donc réfléchir au dialogue interculturel dans le cadre des rapports politiques et des rapports de pouvoir entre groupes humains.

Cela amène à identifier certaines conditions politiques du dialogue interculturel.

En premier lieu, il me paraît que le dialogue interculturel s'accommode mal d'une situation d'hégémonie culturelle excessive. Une telle hégémonie culturelle massive, à notre époque, n'est pas une fiction de l'imagination d'un nationalisme frileux. Je me réfère, très précisément, à notre rapport avec les États-Unis et leur culture commerciale. Par cette notion de « culture commerciale », j'entends le processus de création effectué dans de véritables entreprises, souvent d'énormes conglomerats où l'acte individuel de création est encadré par des structures corporatives de production assimilables à celles qui produisent n'importe quel autre genre de biens ou de services, ainsi que l'ensemble des produits culturels qui en émane dans différentes disciplines (cinéma, musique, littérature populaire, etc.). Il existe aussi aux États-Unis une activité culturelle reposant sur l'action originale d'écrivains, de musiciens, de peintres, etc., qui n'œuvrent pas dans un cadre de production industrielle. Tous les pays, le Québec aussi, vivent l'assaut des industries culturelles des États-Unis qui sont à la source de la culture commerciale. Il est très significatif que, à l'occasion de discussions fondamentales sur l'organisation du commerce international (par exemple l'Accord sur le libre-échange nord-américain (Aléna) ou l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)), des pays comme le Canada ou la France aient éprouvé la nécessité de mobiliser tous leurs moyens diplomatiques pour persuader les États-Unis de la légitimité de formes de protection des industries culturelles nationales. La ténacité avec laquelle les États-Unis cherchent à pénétrer tous les marchés avec les produits de leurs industries culturelles, tout comme la ténacité avec laquelle certains pays résistent à cette hégémonie économico-culturelle, illustre combien la culture se déploie dans un champ de forces politiques déterminant. Comment peut-on parler de dialogue interculturel si ce n'est en préservant les cadres économiques dans lesquels des cultures diverses peuvent s'épanouir? Comment peut-on parler de dialogue interculturel lorsqu'une voix cherche à dominer toutes les autres? À mon avis, le dialogue interculturel n'est possible que dans des conditions politiques où la diversité culturelle existe véritablement. Il est bien difficile de dialoguer avec un interlocuteur dont la voix est aussi assourdissante que le bruit des chutes Niagara. Quand, dans un médium culturel aussi puissant que le cinéma, les productions nationales éprouvent toutes les difficultés à trouver des circuits de distribution devant la

production des États-Unis, nous ne pouvons affirmer que le dialogue interculturel soit en très bon état. Le dialogue interculturel n'est possible que si diverses cultures peuvent se faire entendre. Or, il faut bien reconnaître que le discours libre-échangiste, s'il n'est pas dépouillé de toute vertu, peut aussi servir de fer de lance à l'hégémonie économico-culturelle. Sous l'éclairage qu'il projette, l'affirmation culturelle de peuples, qui s'emploient à maintenir et à déployer leur identité propre, est vite réduit à l'expression plus ou moins pathologique du nationalisme ethnique ou tribal. Ce phénomène nous est bien connu au Québec dont les législations linguistiques sont vues avec suspicion sur un continent où il y a près de 50 personnes anglophones pour chaque francophone. Cela ne prédispose guère au dialogue interculturel.

En second lieu, à moins d'un certain degré de sécurité, aucun dialogue interculturel n'est possible. Une culture qui se sent assiégée ou menacée dans son existence et sa pérennité ne peut s'engager dans un dialogue. Elle s'enfonce plutôt dans un monologue avec elle-même où elle cherche à approfondir et à rendre plus dense sa réalité propre. Elle se méfie d'une ouverture à l'altérité qui paraît porteuse de germes de dissolution. Elle se présente comme fermée sur elle-même et réticente à un processus d'échange avec d'autres formes culturelles. Par exemple, certains aiment à dénoncer ce qu'ils appellent la réalité ethnique du nationalisme du Québec. Il est vrai qu'il y a un courant du nationalisme québécois qui ne se montre guère accueillant envers la différence culturelle et qui n'encourage pas le dialogue interculturel. Un tel dialogue n'est possible que dans un contexte où il n'apparaît pas comme une menace. Or, il faut bien convenir que les cultures, aussi, sont mortelles ou, du moins, peuvent ressentir la menace de la folklorisation. C'est le cas, à mon avis, de la culture québécoise qui a sous les yeux, un peu partout en Amérique du Nord, là où la diaspora canadienne-française ou des tentatives d'implantation coloniale française ont échoué, des images éprouvantes de ce que pourrait être son avenir. La pérennité de la culture québécoise en terre américaine ne constitue pas un acquis irréversible. Si une nation dotée d'une culture aussi riche que la France ressent la nécessité de protéger ses industries culturelles par voie législative, nous soupçonnons que le Québec puisse nourrir quelques craintes pour son propre avenir. Déjà des démographes laissent entrevoir la possibilité d'une minorisation des Québécois francophones à Montréal. Si tel devait être le cas, nous comprenons que l'identité culturelle québécoise serait promise à un destin peu

enviable. Dans un tel contexte, l'ouverture au dialogue interculturel se révèle bien mince. Il me paraît donc que le dialogue interculturel suppose des conditions politiques précises, dont un sentiment minimal de sécurité. L'absence d'une telle sécurité conduit inévitablement à un renfermement culturel collectif sur soi et à l'absence de dialogue. Dans ce contexte, certaines politiques officielles, à trop vouloir promouvoir le dialogue, finissent par avoir des effets contre-productifs; je pense à la politique fédérale du multiculturalisme qui, en encourageant l'approfondissement des différences et en banalisant l'identité québécoise parmi toutes les autres identités de la « mosaïque canadienne », conduit à des attitudes de méfiance et de fermeture à l'égard de la différence culturelle.

En troisième lieu, le dialogue interculturel requiert une mesure de contrôle collectif sur les institutions et les médias culturels. C'est sur le terrain concret du contrôle collectif des moyens de production et de diffusion culturelles que peut se réaliser la sécurité minimale d'une culture et que peut être limitée l'hégémonie culturelle d'autres nations. Le Canada l'a bien compris par exemple lorsqu'il fut récemment question de l'arrivée en force de méga-librairies américaines; la perspective de voir les librairies canadiennes dévastées par des entreprises étrangères aux moyens économiques incomparablement plus puissants a vite provoqué une très vive levée de bouclier. Les législations canadiennes sur la radio-télévision ou sur les publications périodiques démontrent aussi la nécessité pour une nation de contrôler un minimum de moyens culturels pour assurer sa sécurité et son identité culturelles et pour se rendre capable de pratiquer le dialogue interculturel. C'est pour la même raison que nombre de Québécois s'inquiètent des interventions fédérales en matière de communications: si de telles interventions doivent protéger le Canada comme tel, le Québec peut s'inquiéter de ne pas contrôler lui-même ces moyens de productions et de diffusion culturelles à son bénéfice propre. La sécurité culturelle d'une société et son aire possible d'action culturelle autonome se mesurent ainsi sur le terrain du contrôle collectif effectif des moyens de production et de diffusion culturelle. L'essor de la littérature, au Québec, repose aussi sur l'existence d'éditeurs québécois; inversement, le faible contrôle québécois sur les circuits de distribution ne facilite pas la vie au cinéma d'ici. Ces observations peuvent paraître bien terre-à-terre; cependant, il n'y a dialogue interculturel que s'il y a diversité culturelle et liberté de création et de diffusion culturelles.

Le dialogue interculturel requiert donc des conditions politiques favorisant une parité et une sécurité des identités culturelles. Ce dialogue appelle, en quatrième lieu, un environnement politique et institutionnel approprié. Je pense, en particulier, à un climat de liberté et de tolérance que peuvent favoriser, par leurs lois et leurs actions, les pouvoirs publics. Il faut évoquer aussi la disponibilité de lieux institutionnels – musées, théâtres, maisons d'édition, etc. – qui s'inspirent d'une volonté de promouvoir le dialogue interculturel. Un tel dialogue ne peut être le fait des seuls individus, mais requiert un cadre institutionnel propice. J'inscris parmi les conditions institutionnelles d'un dialogue interculturel le partage d'une langue commune. Certes, la traduction peut permettre un dialogue approfondi entre traditions culturelles différentes. Cependant, dans un contexte comme celui du Québec tout autant que celui de la francophonie mondiale, l'immersion dans une langue commune permet à des gens d'horizons très divers de construire ensemble une identité culturelle nouvelle, enrichie et, surtout, partagée. À ce titre, l'expérience des États-Unis, qui ont fait partager une langue commune à des millions d'immigrants venus de tous les horizons de la planète, illustre l'importance de la langue commune pour la construction d'une identité culturelle nouvelle. (Il est maintenant ironique de constater que la montée en nombre des hispanophones sur leur territoire amène les États-Unis à découvrir l'intérêt de l'unilinguisme institutionnel et à envisager d'imposer par voie d'amendement constitutionnel le caractère officiel unique de l'anglais. Cela pourra conforter les Québécois favorables aux législations protégeant le français et confondre ceux que de telles législations indisposent).

Voilà donc des conditions politiques essentielles d'un véritable dialogue interculturel qui, dépassant l'ouverture d'individus particuliers à la différence ou à l'altérité culturelle, permettent à une société de maintenir son identité en l'enrichissant d'apports venus d'ailleurs. Il se peut que mon propos soit indûment influencé par ma condition québécoise. Mais, c'est à partir de notre propre expérience que nous pouvons réfléchir au dialogue interculturel. Or, la condition québécoise est une condition culturelle difficile. Être québécois, c'est à la fois être héritier d'une tradition culturelle très riche, écrasante à certains égards – je pense à l'impact qu'ont eu dans ma formation culturelle tant la littérature de la France que les humanités gréco-latines – ; c'est être enfoncé dans le statut de minorité dans un cadre politique inégalitaire et dominateur, le fédéralisme canadien ; c'est être assiégré par l'hégémonie culturelle des États-Unis et la pression

inlassable qu'exercent ses médias de communication de masse et le torrent incessant de produits culturels qui en émane; c'est accéder à un monde et à la conscience par le biais d'une langue statistiquement insignifiante à l'échelle des Amériques et qui lutte bravement pour préserver ses positions et sa pertinence à l'échelle mondiale; c'est, enfin, tenter de contribuer d'une voix originale et singulière au dialogue de toutes les cultures et au patrimoine commun de l'humanité. C'est mon expérience culturelle québécoise qui m'amène à souligner les conditions politiques du dialogue interculturel – le refus de toute hégémonie culturelle, la recherche d'une sécurité minimale, le privilège accordé à une langue commune et à des cadres institutionnels propres, la maîtrise des moyens de production et de diffusion culturelles.

LES CONDITIONS CULTURELLES DU DIALOGUE INTERCULTUREL

Dans le cadre général des conditions politiques que j'ai tenté de mettre en lumière, il y a aussi des conditions culturelles qui peuvent favoriser le dialogue interculturel.

En premier lieu, il me semble que la conscience de soi et de son identité culturelle constitue une condition nécessaire à tout dialogue interculturel. Un tel dialogue n'est possible qu'à partir de ce que chacun est. Il y a un apprentissage élémentaire de son identité propre, de son héritage, de la réalité culturelle dont chacun est personnellement tributaire, sans lequel aucun dialogue interculturel n'est possible. Comment, en effet, saurais-je reconnaître et apprécier la différence et l'originalité de l'autre si ce n'est à partir de la conscience de ce que je suis et qui donc me rend différent à mon tour? La connaissance et la compréhension d'autrui passent d'abord par celles de soi.

Dans ce contexte, il est heureux que la Commission des états généraux sur l'éducation ait rappelé au système d'éducation du Québec la nécessité impérieuse d'instruire et de socialiser les enfants et les adolescents, de faire en sorte qu'ils maîtrisent des pratiques aussi essentielles que la lecture et l'écriture et qu'ils découvrent l'héritage culturel de l'humanité. Ce propos peut paraître d'une évidence absolument banale. Cependant, faute de certains acquis élémentaires, le dialogue demeure hors de portée; tout est submergé dans un flot

ininterrompu d'images et de sons qui sont le bruit assourdissant des moyens de communication de masse dont il faut prendre ses distances pour réfléchir et être capable de dialoguer. Des individus ignorants de leur identité et incapables de s'exprimer par eux-mêmes sont de piètres candidats au dialogue interculturel. La qualité du système d'éducation et le degré auquel il parvient à former les individus constitue ainsi une condition culturelle nécessaire.

Par ailleurs, à travers le processus d'éducation, il faut réussir deux choses qui peuvent paraître contradictoires, mais qui sont également nécessaires au dialogue interculturel. D'une part, chacun doit être bien enraciné dans son héritage culturel et son identité propre et y puiser ce qui pourra contribuer au dialogue. D'autre part, chacun doit consentir à la relativité de sa propre identité culturelle et sentir que toute autre culture est tout aussi légitime que la sienne propre. Cela n'est pas simple. Toute société – les grandes et les puissantes comme les petites – a tendance à survaloriser ce qui fait son identité et à accueillir sinon avec hostilité du moins avec prudence ce qui lui est étranger. La discrimination, la xénophobie, le racisme se sont si souvent manifestés au cours de l'histoire que l'on ne peut plus se faire d'illusions à leur sujet. La diversification ethnique et culturelle peut nourrir ces attitudes qui conduisent au degré zéro du dialogue interculturel. Des pays de grande et riche civilisation nous ont donné et nous donnent encore de bien tristes exemples à ce chapitre. L'éducation peut préparer au dialogue interculturel si elle réussit la tâche complexe que je définis comme suit : à la fois faire pleinement apprécier et valoriser le caractère essentiel et irremplaçable de la culture originale de chacun et sa radicale relativité parmi toutes les cultures du monde qui peuvent toutes être la promesse d'un enrichissement et d'un dépassement. Ce n'est pas une tâche simple ; elle est pourtant une condition culturelle du dialogue interculturel.

Je conclus en mettant en lumière le rôle décisif des modèles dans le dialogue interculturel. Ce dialogue, par-delà toutes les conditions politiques et culturelles, est particulièrement le fait d'individus qui consentent à le pratiquer d'une façon exemplaire et inspiratrice. Qui sont ces modèles ? Ce sont d'abord les créateurs eux-mêmes qui, d'une façon ou de l'autre, poursuivent leur entreprise créatrice en franchissant les frontières culturelles, en puisant leur bien là où ils le trouvent, en empruntant une nouvelle langue, en intégrant à ce qu'ils sont ce qui est autre, en mariant dans une synthèse nouvelle ce qui leur est le plus inné et ce qui leur est le

plus étranger. Ce sont ces créateurs qui vivent les premiers l'expérience du dialogue interculturel et qui nous convient à les suivre sur des terrains inconnus. La vie culturelle du Québec, comme celle d'autres pays, offre l'exemple de tels créateurs que l'on pourrait qualifier de « transculturels » : écrivains émigrant vers le Québec à partir d'autres horizons linguistiques ou culturels et donnant de nouveaux accents à la littérature francophone d'ici ; musiciens donnant des sons nouveaux à des genres venus d'ailleurs tel le jazz ; peintres opérant la fusion de langages plastiques divers, etc. L'acte de création peut et doit être un lieu privilégié de dialogue interculturel. Aux créateurs s'ajoutent les interprètes – gens de théâtre, chanteurs et instrumentistes, danseurs et danseuses – particulièrement réceptifs et sensibles aux influences ou aux traditions culturelles les plus diverses et qui en assurent la pénétration dans la vie culturelle d'une société donnée. Il faut aussi évoquer ceux qui, sans être eux-mêmes créateurs ou interprètes, nous rendent attirant et intelligible ce qui nous est étranger. Sans de tels médiateurs culturels, nous serions davantage hésitants à accueillir ce qui nous est étranger ou plus démunis pour le faire. L'aventure du dialogue interculturel requiert que certains la tentent en empruntant des chemins nouveaux. Toute culture a besoin que des créateurs, des interprètes et des médiateurs issus de son sein l'ouvrent à la différence culturelle et engagent en son nom le dialogue. De proche en proche, leur action initie et amplifie le dialogue interculturel et ceci fait pénétrer les divers milieux d'une société tout en transformant et en enrichissant la culture commune.

* * *

Ces remarques conduisent à la reconnaissance de la difficulté et de la fragilité du dialogue interculturel. Consentir à un tel dialogue requiert un ensemble de conditions exigeantes, tant au plan de l'individu qu'au plan de la société. Mais, l'alternative au dialogue interculturel n'est pas encourageante. Notre siècle en a donné de tristes exemples et cela continue. Cependant, la planète a singulièrement rapetissé au fil des siècles. Les problèmes qui confrontent les nations font du dialogue interculturel une voie obligée vers le bien-être de toutes les nations. Qu'on le veuille ou non, aucune société ne peut pleinement s'isoler des autres et les frontières politiques sont de moins en moins étanches aux échanges culturels. Il faut donc apprendre à favoriser le dialogue interculturel pour qu'il donne tous ses fruits.